

*A Aulnay, le 14 juin*

Messieurs les Présidents,  
Monsieur le Conseiller municipal Alain Boulanger,

Permettez-moi, à la demande de Monsieur le maire et conformément à ce qu'il a été convenu lors de la conférence des présidents du lundi 11 juin dernier, de vous adresser un bref relevé des décisions qui regardent le déroulement du Conseil municipal du 22 juin prochain consacré à l'aménagement et au développement du territoire communal.

Voici la façon dont il a été décidé que se tienne cette séance dont vous recevrez dès ce soir l'ordre du jour officiel :

- En ouverture, propos liminaire de Monsieur le maire de 20 mn;
- Chaque groupe est ensuite invité à intervenir durant 10 mn;
- 10 mn supplémentaires sont laissées à la discrétion de chaque groupe dans le cadre du débat;
- Monsieur Alain Boulanger dispose de 3mn d'intervention.

L'intégralité des prises de parole sera soumise au contrôle chronométré d'un membre de l'administration communale. Des dispositions ont été prises pour installer deux horloges murales dans la salle du Conseil.

Le CR rom qui vous a été remis, contenant la compilation d'un certain nombre de documents utiles à cette séance, sera complété dès ce vendredi. Vous y trouverez notamment ajouter une proposition de « Charte de la construction durable » à propos de laquelle Monsieur le maire vous proposera de délibérer lors de la séance de début juillet.

Je reste naturellement à votre écoute pour toute information complémentaire.

Le Directeur de Cabinet  
**Christophe LOPEZ**